



ASSOCIATION 1001 FONTAINES

17-21 rue Saint Fiacre
75002 PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

ASSOCIATION 1001 FONTAINES

Association loi 1901

17-21 rue Saint Fiacre
75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Aux sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association 1001 FONTAINES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifiés que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du CROD décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux sociétaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 5 mars 2021

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAUT



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Frédéric Brunault", written over a horizontal line.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 18		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	4 553	2 749	1 804	2 298	494	21.51	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	143 788	21 100	122 688	122 445	243	0.20		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	79		79	524	445	84.92		
Total I	148 420	23 849	124 571	125 267	696	0.56		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	276 000		276 000	7 977	268 023	NS	
	Autres créances	169 071		169 071	188 069	18 999	10.10	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	932 110		932 110	467 081	465 028	99.56		
Charges constatées d'avance (3)	318		318	317	0	0.03		
Total III	1 377 498		1 377 498	663 445	714 053	107.63		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 525 918	23 849	1 502 069	788 712	13 356	90.45		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

		PASSIF		Ecart N / N-1	
		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 18	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	522 809	279 459	243 350	87.08
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	13 477	243 350	229 874	94.46
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	536 286	522 809	13 477	2.58	
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources	215 730		215 730	
Total III	215 730		215 730		
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	412 000		412 000	
	Emprunts et dettes financières divers		644	644	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	631	49 174	48 543	98.72
	Dettes fiscales et sociales	107 179	12 085	95 094	786.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	243		243	
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	230 000	204 000	26 000	12.75
	Total IV	750 053	265 903	484 150	182.08
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 502 069	788 712	713 356	80.45

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

520 053 61 903

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

SOFRAGEC



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	18	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services		168 522		239 264	70 742	29.57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		1 686 351		3 384 368	1 698 017	50.17
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes		385 938			385 938	
Cotisations				1 227	1 227	100.00
Autres produits		6		29 102	29 095	99.98
Total I		2 240 818		3 653 960	1 413 142	38.67
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		1 546 834		2 842 677	1 295 842	45.59
Impôts, taxes et versements assimilés		12 645		2 693	9 952	369.63
Salaires et traitements		310 945		387 479	76 534	19.75
Charges sociales		129 583		173 514	43 931	25.32
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		1 687		1 812	125	6.90
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)		8 080		2 743	5 337	194.62
Total II		2 009 774		3 410 916	1 401 142	41.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		231 044		243 044	12 000	4.94
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	18	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations		175		456	281	61.60
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change		1			1	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		176		456	280	61.41
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change		1 640			1 640	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 640			1 640	
2. Résultat financier (V-VI)		1 464		456	1 920	421.08
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		229 580		243 500	13 920	5.72
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				8	8	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII				8	8	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		260			260	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5			5	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		265			265	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		265		8	273	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)		109		158	49	31.01
Total des produits (I+III+V+VII)		2 240 994		3 654 424	1 413 430	38.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		2 011 787		3 411 074	1 399 287	41.02
Solde intermédiaire		229 207		243 350	14 144	5.81
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		215 730			215 730	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		13 477		243 350	229 874	94.46

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 502 069 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 240 817.89 Euros et dégagant un excédent de 13 477 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément :

- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif et définies par le règlement ANC 2018-06,
- aux règlements relatifs à la comptabilisation, l'évaluation et la dépréciation des actifs et à l'enregistrement des passifs. Les règles d'établissement des comptes annuels respectent les principes comptables de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- prudence.

Les principales règles et méthodes comptables retenues sont exposées au cours des différentes notes qui suivent sur les comptes annuels, se rapportant chacune à un poste spécifique du bilan et du compte de résultat. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Conformément au plan comptable ANC 2018-06, il a été réalisé par l'association le CER et le CROD. Ces documents sont intégrés à l'annexe comptable.

Le compte de résultat est établi à partir des données issues de la comptabilité générale et conformément à l'article 511-2 du PCG. Sa présentation, en application de ces règles, permet une lecture en liste des charges et produits par nature.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 266		1 197
TOTAL	5 266		1 197
Autres participations	143 545		243
Prêts, autres immobilisations financières	524		79
TOTAL	144 069		322
TOTAL GENERAL	149 335		1 519

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 910	4 553	4 553
TOTAL		1 910	4 553	4 553
Autres participations			143 788	143 788
Prêts, autres immobilisations financières		524	79	79
TOTAL		524	143 867	143 867
TOTAL GENERAL		2 434	148 420	148 420

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 968	1 687	1 905	2 749
TOTAL	2 968	1 687	1 905	2 749
TOTAL GENERAL	2 968	1 687	1 905	2 749

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 687				
TOTAL	1 687				
TOTAL GENERAL	1 687				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	279 459		243 350	0	522 809
RESULTAT DE L'EXERCICE	243 350	243 350	13 476	0	13 477
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	522 809	243 350	256 826	1	536 286

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	21 100				21 100
TOTAL	21 100				21 100
TOTAL GENERAL	21 100				21 100
Dont dotations et reprises d'exploitation		215 730			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	79		79
Autres créances clients	276 000	276 000	
Personnel et comptes rattachés	892	892	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 411	12 411	
Débiteurs divers	155 768	155 768	
Charges constatées d'avance	318	318	
TOTAL	445 467	445 388	79

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	262 000		262 000	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	150 000		150 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	631	631		
Personnel et comptes rattachés	20 533	20 533		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 087	32 087		
Taxe sur la valeur ajoutée	46 000	46 000		
Autres impôts taxes et assimilés	8 558	8 558		
Autres dettes	243	243		
Produits constatés d'avance	230 000	230 000		
TOTAL	750 053	338 053	412 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	412 000			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
WATER IN SCHOOL				22 000	22 000
MADAGASCAR				15 000	15 000
STONE				178 730	178 730
TOTAL				215 730	215 730

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel & Outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	36 498
Total	36 498

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		318
Total		318
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		230 000
Total		230 000



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA ITM	58 500		
PCA SAEME	171 500		
Total	230 000		

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Créances et dettes en monnaies étrangères :

Elles sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisée, les différences de conversion sont inscrites dans les comptes transitoires, en attente de régularisation ultérieure.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTIONS PUBLIQUES	281 045
SUBVENTIONS PRIVEES	1 405 306
Total	1 686 351

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 840 euros au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- UV + SOLAIRE	254 864	55.98	40 385
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	
PRODUITS PAR ORIGINE	€
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	385 938
1.1 Cotisations sans contrepartie	0
1.2 Dons, legs et mécénat	0
<i>Dons manuels</i>	219 419
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0
<i>Mécénat</i>	162 595
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	3 924
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 574 010
2.1 Cotisations avec contrepartie	0
2.2 Parrainage des entreprises	168 522
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 405 306
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	182
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	281 045
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0
TOTAL	2 240 994
CHARGES PAR DESTINATION	€
1 - MISSIONS SOCIALES	1 581 395
1.1 Réalisées en France	0
1.2 Réalisées à l'étranger	1 581 395
<i>Cambodge</i>	1 212 611
<i>Madagascar</i>	132 111
<i>Myanmar</i>	132 742
<i>Autres</i>	103 931
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	298 475
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	202 576
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	95 900
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	131 917
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	0
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	215 730
TOTAL	2 227 517
EXCEDENT OU (DEFICIT)	13 477



COMPTE D'EMPLOI / ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (en €)

	2020		2018-19		2020		2018-19	
	Exercice	Clos le						
	Durée							
EMPLOIS DE L'EXERCICE								
1. MISSIONS SOCIALES	321 315	335 832	321 315	335 832	385 938	375 155	385 938	375 155
1.1 Réalisées en France					0	0		
1.2 Réalisées à l'étranger								
Cambodge	239 368	250 183	239 368	250 183	382 014	346 167	382 014	346 167
Madagascar	37 654	39 355	37 654	39 355	219 419	229 769	219 419	229 769
Birmanie	30 804	32 195	30 804	32 195	0	0	0	0
Autres	13 490	14 099	13 490	14 099	162 595	116 399	162 595	116 399
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	26 362	27 553	26 362	27 553				
2.1 Frais de recherche de fonds privés	26 362	17 928	26 362	17 928	3 924	28 988	3 924	28 988
2.2. Frais d'organisation d'événements		9 625		9 625				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 261	11 770	11 261	11 770				
TOTAL DES EMPLOIS	358 938	375 155	358 938	375 155	385 938	375 155	385 938	375 155
DOTATION AUX PROVISIONS								
REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	27 000		27 000					
EXCEDENT DE L'EXERCICE	0							
TOTAL	385 938	375 155						
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)								
Excédent ou insuffisance de la générosité du public								
Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice								
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)								

ASSOCIATION 1001 FONTAINES

Association loi 1901

17-21 rue Saint Fiacre
75002 PARIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-15 du code de commerce.

A Tours,
Le 5 Mars 2021
Le Commissaire aux comptes
Cabinet Ajilec
Représenté par Frédéric BRUNAUT

